

PAR COURRIEL

Québec, le 24 janvier 2024

[REDACTED]

Numéro de dossier : 2401006-360

Madame, Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 8 janvier 2024 visant à obtenir copie des documents suivants :

1. L'ensemble des documents soumis, utilisés ou commandés pour parvenir au refus de désignation en lien avec la lettre du 31 octobre 2023 de M. Bruno Boisvert de la Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale ;
2. Les documents exposant les motifs ou la cause du refus de désignation des navires-radeaux connus sous les noms de «Columbus» et «Baron of Renfrew».

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointes à la présente lettre des copies des documents visés que nous détenons et qui peuvent vous être communiqués.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

...2

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

L'équipe de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

p. j.